

Anne Monbaron

LA GIFLE

Au village il y avait plusieurs boulangeries. La plus proche de la maison, cependant, n'était pas celle où ma mère nous disait d'aller : « Ces personnes sont catholiques, il est préférable d'aller chez les paroissiens protestants ».

Passant devant la vitrine je remarquais de magnifiques pains plats, de la forme d'une main, luisants de sucre, avec des entrefilets de vanille d'un bel effet jaune qui s'entrelaçaient dans la pâte brune et glacée. La fille du boulanger avait intitulé malicieusement ces pains à la vanille des « gifles » et tous les enfants du quartier savaient qu'en demandant à cette grande fille une gifle ils allaient être gratifiés de cette gâterie enviée de ceux qui n'en avaient pas les moyens.

Chaque jour je passais devant la vitrine des gifles du boulanger interdit pour descendre chez son concurrent acheter l'éternel kilo de pain, noir la semaine et mi-blanc le dimanche.

Ainsi au fil des jours avions-nous droit à nos tartines au beurre, sucre, cénovis ou confiture. Les pâtisseries étaient réservées à quelque riche ayant les moyens de se sustenter de ces délicats et paradisiaques gâteaux, tartes, babas, crème glacée et autre confiserie.

Nous autres, enfants d'une famille nombreuse, avions conscience de ne pas appartenir à ce monde-là. Seul le jour anniversaire de chacun de nous cinq était ponctué d'une tourte faite maison (farine fleur, sucre et six œufs battus). C'était alors une fête de partager un gâteau si raffiné, dont la texture fondait dans le palais.

A quatre ans je savais qu'avec une pièce de un franc dans la main je pouvais acheter un kilo de pain générateur de dix à quinze tartines, alors qu'avec la même pièce, je n'aurais pu me procurer qu'une à deux pâtisseries.

Un dimanche, mes parents devant quitter la maison toute la journée, nous laissent à chacun une pièce de un franc pour nous acheter à goûter. C'est un événement, je me sens riche. La discussion s'engage alors entre mon frère qui décide de s'acheter des chiclets (interdits à la maison), et ma sœur qui veut me convaincre d'acheter une glace.

J'ai une terrible envie de jouer à la grande fille, je sais ce que je vais faire et n'ai pas besoin de leurs conseils ou de leurs envies.

Je vais fièrement descendre la rue, réaliser un vœu jamais encore accompli, être la cliente à qui l'on ouvre la porte avec un sourire pour la remercier de ses achats de luxe, être la reine parmi ces dames qui achètent bêtement du pain.

C'est le boulanger lui-même qui est de service ce dimanche matin. Je m'avance vers lui et dis avec aplomb : « Bonjour Monsieur, j'aimerais une gifle ». Croyant que ma gourmandise va être assouvie très rapidement, je n'ai d'yeux que pour le pain vanille, objet de tous mes désirs, et sors soudain de ma torpeur d'envies sucrées en entendant une grosse voix répondre au-dessus de moi : « Tu veux que je te donne une gifle ? »

Stupeur. Certainement, chez ce boulanger-là, les gifles s'appellent des pains à la vanille. Je ravale ma salive, me sens devenir toute rouge, j'ai trop chaud. L'impatience de la cliente suivante me sauve : elle explique au boulanger qui a mis ses poings sur les hanches que ses pains à la vanille s'appellent des gifles chez son collègue.

Je paie l'objet de ma convoitise en vitesse et m'enfuis du magasin jusqu'à la maison, les larmes de honte aux paupières, n'ayant même plus envie de manger mon goûter.

Le lendemain, venant chercher le kilo de pain familial, le boulanger goguenard me lance depuis son laboratoire : « Alors, elle était bonne cette gifle ? »

J'ai envie de répondre que celles de son confrère sont meilleures mais me contente de hocher la tête en serrant les dents.

Je reste à penser que boulanger protestant est moins sympa que le catholique, qu'il est moqueur, n'aime pas les enfants et ne sait pas faire les pâtisseries.